



Mons, le 12 juin 2025

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé en début d'année que votre enfant bénéficie d'aménagements pour la passation du CE1D (version spéciale, temps plus long ou relance attentionnelle). Voici les dernières informations quand à cette épreuve.

Les élèves arrivent à l'école un peu avant 8h et se rendent directement au N01.(sauf pour le néerlandais voir remarque **)

Vous verrez dans le tableau que les heures de fin sont décalées par rapport à l'horaire habituel. En effet les élèves disposant d'un temps plus long, le début de la récréation est décalé de 10 minutes ainsi que la reprise après la récréation. L'heure de fin sera elle aussi décalée de 15 ou 20 minutes selon la durée totale de l'épreuve.

Jour	Cours	local	Première partie	Seconde partie
Jeudi 19	EDM *	N01	8h10/10h	/
Vendredi 20	Langues(anglais)**	N01	8h10/10h	10h20/11h15
Lundi 23	Math	N01	8h10/10h	10h20/12h10
Mardi 24	Français	N01	8h10/10h	10h20/12h10
Mercredi 25	Sciences ***	N01	8h10/10h	10h20/11h25

*Après la récréation, les élèves rejoignent leur groupe classe pour une étude jusque 11h50.

**Pour les élèves qui sont en néerlandais, l'épreuve se déroulera avec le groupe classe habituel au S32 sous la surveillance de Mme Saucez pour les classes 2A,2F2H et au EN 1 sous la surveillance de Mme Syed pour les classes de 2B, 2C,2E.

*** Le temps pour la seconde partie est décompté seulement après la réalisation de l'expérience (2x5 minutes).

Les examens oraux en langues s'effectuent selon l'horaire établi par le professeur de votre enfant.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien à vous,

M^{me} Pottiez

e.pottiez@iscmons.be

..... Je, soussigné responsable de

..... élève en 2, déclare avoir pris connaissance des modalités pour les épreuves CE1D de juin 2025.

Signature du responsable :